

QUEL AVENIR POUR LE QUARTIER DE COINTRIN?



(Timing, durée 3'02)

Certains y voient le symbole d'une urbanisation démesurée. D'autres un projet responsable qui densifie en ville proche des axes routiers. La bataille autour de l'urbanisation de Cointrin fait rage. Deux objets sont soumis au vote populaire le 9 février. Explications.

La semaine dernière, en conférence de presse, les partisans de l'urbanisation de Cointrin affichent leur pluralisme. Ici on souligne l'engagement d'un large panel : des socialistes, aux milieux immobiliers, des coopératives d'habitation aux agriculteurs. Déclasser ces deux zones villas à Cointrin devrait permettre de créer 2300 logements et 800 emplois. Mais sans précipitation précise Benjamin Lavizzari du collectif « OUI aux logements à Genève ». «Les modifications de zones (...) sont un outil programmatique à long terme et qui prévoient 2300 logements d'ici 2050.»

L'urbanisation de Cointrin concerne deux périmètres situés de part et d'autre de l'Avenue Louis Casaï. Un peu plus de 22 hectares sont concernés et 226 villas. Des villas qui devront laisser place à des immeubles dans un quartier qui se veut mixte: 30% de logements subventionnés, 15 % de PPE, et une ceinture d'immeubles de bureau qui devrait faire écran aux nuisances de l'aéroport. Bref construire la ville en ville et dans la qualité pour la députée socialiste Nicole Valiquer.

Mais à Cointrin le déclasser suscite une large levée de bouclier. Jean Szabo vit dans le quartier depuis plus de 50 ans. L'urbanisation de cette zone, il la combat avec vigueur. Car si les immeubles poussent ici, les opposants en sont sûrs: le bruit de l'aéroport tout proche deviendra invivable. Avec la zone villa, c'est aussi la biodiversité et plus de 50% des arbres qui devraient disparaître selon le comité référendaire. Sans compter la pollution de l'air lié au trafic de l'aéroport et à l'autoroute. « Il est important (...) d'éviter de mettre beaucoup de monde tout proche de l'aéroport, proche de l'autoroute et de risquer leur santé et leur vie en les mettant à cet endroit-là» précise Patrick Canellini, président du comité référendaire. A Cointrin, l'urbanisation a déjà commencé tout proche de l'avenue Louis Casaï. Une prémisses du futur Cointrin? Les Genevois trancheront le 9 février prochain.

Delphine Palma